

## **INTENTIONS DE MESSES**

Pour les messes offertes aux intentions des vivants et des défunts de vos familles, ou pour demander des intentions de messes, s'adresser aux personnes désignées comme "antennes" ou sacristines du village. L'honoraire, fixé par la Conférence des Evêques de France le 03/12/2008, est de **17 Euros**.

## **BAPTÊMES ET MARIAGES**

Pour un baptême, s'adresser à l'assistante pastorale Mme LAUQUIN **au moins trois mois à l'avance**.

Les baptêmes sont célébrés en général dans l'église où a lieu la messe de 11 h 00.

Pour un mariage, s'adresser directement au secrétariat paroissial **au moins six mois à l'avance**.

*Ce que vous devrez à l'Eglise: voir page suivante, rubrique « Comptabilité ».*

**SACREMENT DES MALADES** : Voir page suivante « Pastorale des malades ».

## **OBSÈQUES**

Après rencontre des Pompes Funèbres qui prennent contact avec la paroisse, **une entrevue de la famille avec l'équipe de funérailles (prêtre, diacre et laïcs) est nécessaire.**

*Ce que vous devrez à l'Eglise: voir page suivante, rubrique « Comptabilité »*

### **Membres de l'Equipe Funérailles:**

Mme Bénédicte CORON	(03 80 24 12 15)	Mme Colette JOIGNEAUX	(03 80 26 61 74)
Pierre et Françoise FRANCOIS	(03 80 24 19 82)	Mme Michèle ROY	(06 42 85 18 50)
Mme Thérèse GIBOULOT	(03 80 26 62 55)	Mme Elisabeth SCHROEDER	(03 80 26 61 89)

## **ÉVEIL À LA FOI**

Il existe un éveil à la foi dans le secteur des 12 Clochers. Il s'adresse à tous les enfants de 4 à 7 ans, au rythme de célébrations liées aux périodes liturgiques. Il est assuré par Isabelle TROUSSARD et Bénédicte CORON.

Contactez la permanence de Sainte Marie pour plus d'informations.

Les dates et les lieux des célébrations seront communiqués ultérieurement.

**CATÉCHISME** : voir pages 41 à 43

## **SERVANTS DE MESSE**

Tout enfant qui désire servir la messe le dimanche peut s'inscrire auprès de

Mme Isabelle TROUSSARD                      Corberon                      Tél. 03 80 26 52 75

## **POUR LES JEUNES**

Après la Profession de Foi, ils ont la possibilité de rejoindre :

- . un groupe d'aumônerie. Rentrée des 4/3 : (cf. page 47)
- . le mouvement Scouts & Guides de France à Beaune. (cf. page 49)

A partir de 15 ans, le Sacrement de la CONFIRMATION leur sera proposé. (cf. page 17)